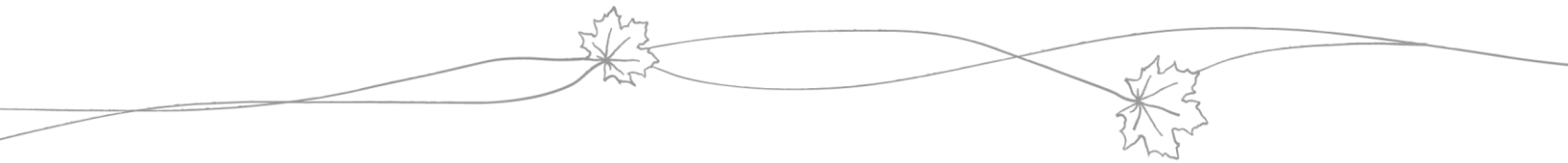




# Exprimez-vous : Prolongation de la Stratégie

## Stratégie sur l'immigration des TNO



Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest prolonge la Stratégie sur l'immigration des Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 2025 et souhaiterait connaître votre opinion!

### Stratégie sur l'immigration des Territoires du Nord-Ouest 2017 à 2022

La [Stratégie sur l'immigration des Territoires du Nord-Ouest 2017 à 2022 : constituer une main-d'œuvre qualifiée et dynamiser l'économie](#) a servi de feuille de route au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour les activités et les mesures liées à l'immigration. Elle définissait l'orientation des programmes, des politiques et des services d'immigration aux TNO de 2017 à 2022.

#### Objectifs de la Stratégie :

Attirer aux TNO des ressortissants étrangers qui possèdent des compétences correspondant aux besoins actuels du marché du travail.

Attirer des investisseurs étrangers qui établiront leur entreprise aux TNO ou qui feront l'acquisition d'une entreprise existante, ce qui sera bénéfique pour l'économie du territoire.

Soutenir les nouveaux arrivants et répondre à leurs besoins en matière d'établissement et d'intégration.

Soutenir la main-d'œuvre en renseignant les ressortissants étrangers et les employeurs des TNO sur les droits et responsabilités des travailleurs.

Coordonner les efforts administratifs entre le MECF et le MITI.

---

## Programme des candidats des Territoires du Nord-Ouest

L'immigration est une responsabilité partagée entre le gouvernement du Canada et le GTNO.

Le gouvernement du Canada assume l'entière responsabilité de choisir à qui permettre l'entrée au pays et d'accorder les visas de visiteur, les permis de travail, le statut de résident permanent et la citoyenneté canadienne, entre autres. Le [Programme des candidats des Territoires du Nord-Ouest](#) est un moyen pour les TNO d'aider les ressortissants étrangers ayant les compétences, la formation et l'expérience nécessaires pour contribuer à l'économie et souhaitant s'installer définitivement aux TNO à obtenir la résidence permanente.

Le Programme des candidats est le seul programme d'immigration du GTNO. Il est mis en œuvre par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MECF) et le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI). Le programme comporte actuellement trois volets. Le MECF dirige le Programme des candidats des TNO et administre les volets Employeur et Francophone, tandis que le MITI administre le volet Entrepreneur.

## Résultats de la Stratégie

Un [rapport définitif](#) a été publié en 2023 pour mesurer la progression et la mise en œuvre des objectifs. Voici quelques faits saillants :

- De 2017 à 2022, 363 demandes, également appelées « nominations », ont été approuvées dans le cadre du volet Employeur.
  - Augmentation du nombre total de demandes reçues et approuvées dans le cadre du Programme des candidats pour tous les volets du programme. Les demandes reçues sont passées de 61 en 2018 à 142 en 2022, tandis que les demandes approuvées sont passées de 28 en 2018 à 105 en 2022.
  - Sensibilisation accrue aux droits sur le lieu de travail chez les employés et les ressortissants étrangers qui participent au Programme des candidats. Avant de participer au programme, 38 % des personnes interrogées estimaient connaître leurs droits au travail. Ce chiffre est passé à 59 % après leur participation au programme ou leur sensibilisation à celui-ci.
  - Le Programme des candidats a attiré des investisseurs étrangers aux TNO, comme en témoigne le nombre de demandes approuvées de 2017 à 2022 pour le volet Entrepreneur. Durant cette période, un peu plus de 4,5 millions de dollars ont été investis par des ressortissants étrangers dans le cadre du programme, 17 candidats et leurs familles s'étant installés à Yellowknife et à Hay River.
  - Augmentation du nombre de demandes émanant de candidats francophones. En 2018, une demande francophone a été approuvée, tandis que sept ont été approuvées en 2022. Cette année-là, le GTNO a lancé un nouveau volet francophone afin d'augmenter le bassin de main-d'œuvre de travailleurs bilingues pour tous les niveaux de compétences de la Classification nationale des professions.
  - Signature en décembre 2020 d'une entente de financement pluriannuelle avec le Collège nordique francophone (CNF) pour la prestation de tests linguistiques à Yellowknife dans le cadre du Programme canadien d'évaluation des compétences linguistiques en anglais. Par la suite, le CNF a ajouté à son offre le Test d'évaluation de français (TEF). Ce service a beaucoup été utilisé
-

puisque une évaluation linguistique est obligatoire pour tous les candidats du Programme des candidats des TNO et pour certaines demandes d'immigration fédérales.

## La Stratégie est prolongée et nous aimerions connaître votre opinion.

La Stratégie sur l'immigration partage l'objectif du cadre stratégique décennal Des compétences pour réussir, qui est de répondre efficacement aux besoins en compétences des employeurs. Compte tenu de son lien avec l'[initiative Des compétences pour réussir](#), nous prolongeons la Stratégie sur l'immigration afin d'aligner les conclusions des deux documents. Nous pourrions ainsi soutenir le rythme des travaux et des mesures clés, ainsi que les priorités nouvelles et émergentes.

Bien que tous les commentaires soient les bienvenus, les questions ci-dessous pourraient vous aider à alimenter votre réflexion :

- Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les employeurs lors du recrutement de ressortissants étrangers?
- Quels sont les principaux défis à relever pour attirer les investissements étrangers par l'intermédiaire du Programme des candidats?
- Comment le GTNO peut-il mieux aider les employeurs à combler les lacunes au niveau de la main-d'œuvre?
- Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontés les ressortissants étrangers qui s'installent aux TNO?
- Quel est le principal avantage que l'immigration peut apporter aux TNO?
- Comment le Programme des candidats des TNO peut-il mieux soutenir les employeurs des TNO?

Si vous souhaitez avoir des références pour formuler vos commentaires, vous pouvez consulter les documents clés suivants :

- [Stratégie 2017 à 2022 sur l'immigration des Territoires du Nord-Ouest](#)
- [Rapport technique sur la mesure des résultats de la Stratégie sur l'immigration 2017-2022 des Territoires du Nord-Ouest](#)

Veillez nous faire part de vos commentaires entre le 15 janvier et le 9 février 2024.

Courriel : [immigration@gov.nt.ca](mailto:immigration@gov.nt.ca)

Téléphone : 1-855-440-5450 (sans frais)

### Prochaines étapes

Les commentaires seront recueillis et analysés à l'issue de la période d'échanges. Les résultats seront ensuite résumés dans le cadre d'un Rapport sur ce que nous avons entendu, qui sera publié sur cette page Web et envoyé directement par courriel aux parties prenantes.

Ces commentaires aideront à orienter la prolongation de la Stratégie sur l'immigration, laquelle devrait être publiée en juin 2024.

---